nccr on the move

National Center of Competence in Research –
The Migration-Mobility Nexus

nccr-onthemove.ch

Giuliano Bonoli, Flavia Fossati,
Mia Gandenberger, Carlo Knotz

Quelle solidarité pendant la crise sanitaire ? Résultats d'un sondage sur les aides prévues pour ceux qui passent à travers les mailles du filet social

en bref #17, Mai 2020

FNSNF
Swiss National Science Foundation

The National Centres of Competence in Research (NCCR)
are a research instrument of the Swiss National Science Foundation

Messages aux décideuses et décideurs

La vaste majorité des sondé·e·s sont d'accord avec l'idée de fournir des aides financières dans cette période difficile.

—

Toutefois, elles / ils estiment que l'aide ne doit pas être inconditionnelle et privilégient celles/ceux qui en ont le plus besoin ainsi que celles/ceux qui ont contribué à la société, par exemple parce qu'elles / ils ont payé des cotisations ou fait du bénévolat.

—

En termes de forme de l'aide, le prêt est privilégié par rapport à l'aide à fonds perdu.

Ce que nous entendons par…

… expérience-sondage
Il s'agit d'une technique utilisée pour récolter des avis sur des thèmes sensibles, où le risque d'obtenir des réponses socialement désirables est élevé. Concrètement, plutôt que de poser des questions de manière directe, on soumet des profils fictifs de personnes qui varient selon plusieurs dimensions (âge, genre, nationalité, profession, nombre d'enfants, situation du conjoint / de la conjointe, activité de bénévolat). De cette manière, la personne interrogée ne peut que difficilement se rendre compte des facteurs qui feront l'objet d'une comparaison.

… solidarité
La notion de solidarité peut être définie comme une disposition à aider autrui dans un cadre structuré par des règles qu'une collectivité décide de s'imposer. Elle se distingue donc de l'altruisme qui fait référence à la même disposition mais au plan purement individuel.
De nos jours, l'exercice de la solidarité passe essentiellement par les structures de l'Etat social.

Qui et comment faut-il aider financièrement pendant la crise sanitaire due au COVID-19 ? En avril et mai 2020, nous avons interrogé un échantillon de 1535 personnes résidentes en Suisse romande et Suisse alémanique, représentatif de la population en termes d'âge, genre et niveau de formation. Nous avons récolté leur avis par rapport aux aides publiques à des profils durement touchés par la crise car peu ou pas protégés par l'Etat social, tels que des petit·e·s indépendant·e·s ou des travailleur·euse·s non-déclaré·e·s.

Après quelques semaines de confinement, les conséquences sociales de l'arrêt soudain d'une grande partie de l'activité économique du pays deviennent visibles. Fin avril 2020, la Suisse a été choquée d'apprendre que des milliers de Genevois·e·s étaient prêt·e·s à patienter pendant des heures pour recevoir un sac contenant de la nourriture pour une valeur de 20 Frs. Beaucoup de personnes, dans le débat médiatique et politique, se sont interrogées au sujet de l'impact de la crise sur la solidarité. Cette situation exceptionnelle amène-t-elle à une plus grande solidarité vis-à-vis des plus démuni·e·s ?

La Suisse dispose d'un filet social qui en temps normal réussit assez bien à protéger la population contre les aléas économiques, mais la crise sanitaire a amené dans le besoin des groupes qui ne sont pas ou peu protégés par l'Etat social : les indépendant·e·s, les parents qui ne peuvent plus travailler car ils doivent garder leurs enfants, certains travailleur·euse·s précaires qui en temps normal s'en sortent en cumulant des petits jobs mais qui ne travaillent pas assez pour avoir droit aux aides fédérales, et puis les travailleur·euse·s non déclaré·e·s. Ces profils sont ceux qui se retrouvent le plus exposés au risque de pauvreté aujourd'hui. Le Conseil fédéral a d'ailleurs pris des mesures pour venir en aide à une partie de ces populations.

Cette situation est totalement inédite, mais l'histoire de la politique sociale nous montre qu'à chaque fois qu'il faut aider des populations, la société se pose toujours les mêmes questions : qui doit être aidé en priorité ? Comment faut-il aider ces personnes ? Comment se protéger des profiteurs ? Les réponses que nous donnons collectivement à ces questions définissent les contours de la solidarité dont bénéfice une société.

Pour contribuer à apporter des réponses, nous avons interrogé un échantillon de 1535 personnes entre le 22 avril et le 4 mai 2020. L'échantillon ressemble à la population résidente en Suisse romande et Suisse alémanique en termes d'âge, genre et niveau de formation. Globalement, l'idée qu'il faut aider les petit·e·s indépendant·e·s fait presque l'unanimité. En effet, seulement 2 % de notre échantillon estime qu'aucune aide ne devrait être allouée. Par contre, dès que des questions plus précises sont posées au sujet des bénéficiaires et des modalités de ces aides, les réponses sont plus contrastées.

Qui doit être aidé ?
Dans une expérience-sondage, nous avons soumis à notre échantillon une série de profils hypothétiques, tous touchés économiquement par la crise sanitaire : des chauffeur·euse·s Uber, des coiffeur·euse·s, des dentistes et du personnel de maison qui travaille sans être déclaré. Les résultats de notre enquête sont très contrastés.

—

« L'histoire de la politique sociale nous montre qu'à chaque fois qu'il faut aider des populations, la société se pose toujours les mêmes questions : qui doit être aidé en priorité ? »

—

Sur la base de recherches précédentes, nous savons qu'en général les individus décident qui mérite d'être aidé par l'Etat sur la base d'un nombre assez limité de critères. Certains de ces critères servent à une société à se protéger des profiteurs : le besoin (est-ce que la personne est vraiment dans le besoin ou dispose-t-elle d'alternatives ?) ; la réciprocité (est-ce que la personne contribue à la société quand elle le peut ?). L'importance de ces deux critères a été mise en évidence dans un grand nombre d'études réalisées en Europe et aux Etats-Unis. Ils sont importants indépendamment de l'orientation politique. Ce sont donc des critères profondément ancrés dans notre manière de concevoir une aide collective.

Ces mêmes études ont mis en évidence un autre critère qui est appliqué pour établir des priorités en matière d'aides publiques. La proximité avec la personne dans le besoin : nous sommes plus enclins à venir en aide à des personnes que nous percevons comme proches : même région, même nationalité, même groupe ethnique. Par conséquent, dans la plupart de ces études, la variable nationalité joue aussi un rôle important, les étranger·ère·s étant considéré·e·s comme moins méritant·e·s que les citoyen·ne·s.

On aurait pu imaginer que face à l'ampleur de la crise sanitaire et socio-économique que nous vivons, ces critères perdent de l'importance. On aurait pu imaginer que la disponibilité à aider devienne inconditionnelle. En réalité, ce n'est pas le cas. Notre sondage montre que tous ces facteurs continuent à jouer un rôle important aussi pendant cette crise.

Premièrement, les personnes interrogées attribuent une grande importance à la notion de réciprocité. Ainsi, elles sont très peu tolérantes vis-à-vis du travail au noir (cf. Graphique 1). Les profils de travailleur·euse·s non déclaré·e·s sont systématiquement considéré·e·s comme les moins prioritaires dans l'attribution d'aides. Ni le fait d'avoir des enfants à charge, ni le fait de s'être engagé comme bénévole ne permettent de compenser la pénalité que subissent les travailleur·euse·s au noir. Un autre facteur important, indépendamment de la situation professionnelle, est le fait de faire du bénévolat. On voit bien, dans ces deux cas, l'importance du critère « réciprocité ». Même dans une situation d'urgence inédite, la peur de « se faire avoir » par des profiteurs du système reste bien présente dans l'opinion publique.

« Il est frappant de constater que la situation de crise n'a pas vraiment eu d'impact sur la manière de décider qui est plus ou moins méritant de l'aide publique. »

Les facteurs qui démontrent un plus grand besoin de recevoir des aides sont aussi clairement pris en compte, comme le fait d'avoir des enfants à charge et d'avoir un·e partenaire qui se trouve sans travail. Et pour conclure, la nationalité reste un facteur qui est pris en compte pour décider de qui aider en priorité. Les Suisse·sse·s d'abord, les étranger·ère·s ensuite. L'impact de la nationalité est toutefois moindre par rapport à celui des autres facteurs pris en considération, mais reste visible. Pourtant, on aurait pu imaginer que le fait d'avoir vu un personnel étranger nombreux dans les hôpitaux aurait changé la perception que les individus ont des étranger·ère·s comme étant moins méritants. De manière plus générale, il est frappant de constater que la situation de crise n'a pas vraiment eu d'impact sur la manière de décider qui est plus ou moins méritant de l'aide publique. Ce résultat confirme l'idée que ces perceptions sont profondément ancrées dans notre manière de concevoir le fonctionnement d'une société.

Comment aider ?

La question de savoir comment aider les petites entreprises est aussi au centre du débat politique. Un prêt ? Un prêt sans intérêts ? Plusieurs voix demandent que les aides deviennent des paiements à fonds perdu. Qu'en pensent les personnes interrogées ? Actuellement, les aides jusqu'à 500 000 Frs prennent la forme de prêts sans intérêts à rembourser dans les 5 ans (en cas de difficultés, dans les 7 ans).

Cette solution parait aussi être celle privilégiée par notre échantillon : 30.6 % des personnes interrogées préfèrent le prêt sans intérêts. La variante souvent évoquée d'un paiement à fonds perdu obtient néanmoins le soutien de 24.4 % des personnes interrogées. Le reste des opinions se répartit entre des prêts avec un taux d'intérêt de faveur (24.5 %) et une variante qui n'a pas été tellement

Graphique 1 : Dans quelle mesure ces personnes devraient-elles bénéficier d'une aide de l'État ? Impact positif ou négatif de différentes caractéristiques, échelle de 0-10
Exemple de lecture : sur une échelle de 0 à 10, une personne avec deux enfants à charge est considerée 0.76 point plus prioritaire par rapport à une personne sans enfants

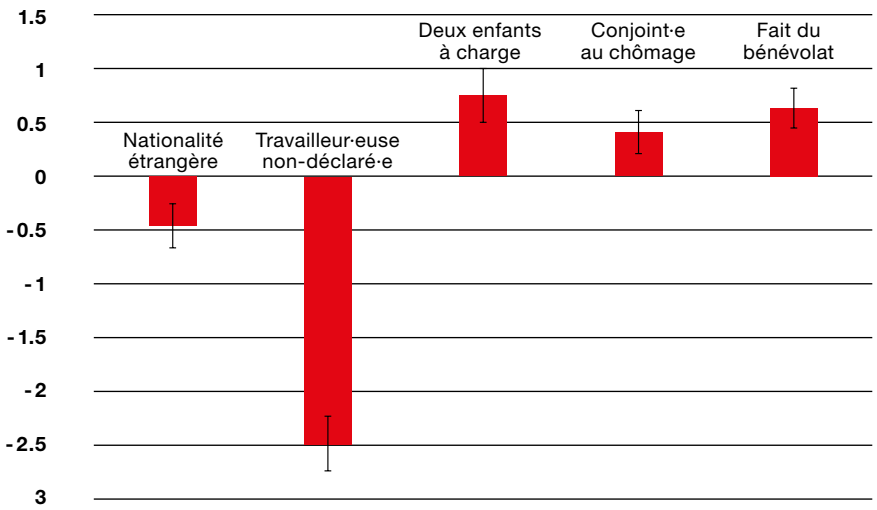

Source : Sondage COVID-19, IDHEAP-UNIL

Les différentes valeurs doivent être interprétées par rapport à : (1) une personne de nationalité suisse ; (2) à un·e indépendant·e déclaré·e actif·ve comme coiffeur·euse ; (3) à une personne sans enfants à charge ; (4) à une personne dont le/la conjoint·e est salarié·e ; (5) à une personne qui ne fait pas de bénévolat. Les barres noires représentent les intervalles de confiance à 95%

« Globalement les Suisse·sse·s semblent donc être assez en phase avec les décisions du Conseil fédéral : les petites entreprises et les indépendants doivent être aidés. »

Tableau 1 : Comment faudrait-il aider indépendant·e·s et petites entreprises (max. 2 employé·e·s) ? Option préférée en %

Prêt sans intérêt	30.6
Prêt avec un faible taux d'intérêt	24.5
Paiement à fonds perdu	24.4
Paiement remboursable seulement si les affaires auront retrouvé un bon niveau	18.5
Aucune aide	2.0

discutée mais qui pourrait être intéressante : celle d'un prêt remboursable seulement lorsque les affaires retrouvent un bon niveau (18.5 %). Y a-t-il des différences par région linguistique ? Celles-ci ne sont pas très importantes. La seule qui mérite d'être relevée concerne la variante « paiement à fonds perdu », qui est plus souvent considérée comme prioritaire en Suisse romande (29 %) qu'en Suisse alémanique (23 %). L'orientation politique n'explique pas non plus ces préférences. On constate juste que le paiement à fonds perdu est légèrement mieux accepté par les répondants de centre-gauche (26 %) que par les personnes qui se disent de droite (22 %).

Globalement la population semble donc être assez en phase avec les décisions du Conseil fédéral : les petites entreprises et les indépendants doivent être aidés. Il y a par contre des différences d'opinion assez marquées quant à la forme que l'aide devrait prendre qui ne s'expliquent pas par les facteurs habituels, à savoir la région linguistique ou l'orientation politique.

En conclusion, on peut dire que les personnes interrogées veulent bien être solidaires dans cette période exceptionnelle, mais qu'elles ne sont toutefois pas prêtes à baisser la garde et veulent continuer à se protéger des profiteurs potentiels ou imaginaires. Des stéréotypes anti-étrangers continuent également à jouer un rôle. La population semble être d'accord d'aider celles et ceux qui ont cotisé dans le passé, mais pas les travailleur·euse·s non déclaré·e·s. Les personnes interrogées sont également d'accord de fournir des prêts avantageux aux petits indépendant·e·s, mais pas forcément des aides à fonds perdu. Même en temps de crise, la solidarité reste bien encadrée par des limites qui sont seulement en partie rationnelles.

Lectures complémentaires

Aarøe, Lene and Michael Bang Petersen (2014). Crowding out Culture: Scandinavians and Americans Agree on Social Welfare in the Face of Deservingness Cues. *The Journal of Politics 76*(3), 684–697.

Knotz, Carlo, Mia Gandenberger, Giuliano Bonoli and Flavia Fossati (2020). *R.I.C.E. – An Integrated Model of Welfare Deservingness Perceptions*. Neuchâtel, nccr – on the move: Working Paper #26.

Kootstra, Anouk (2016). Deserving and Undeserving Welfare Claimants in Britain and the Netherlands: Examining the Role of Ethnicity and Migration Status Using a Vignette Experiment. *European Sociological Review 32*(3), 325–339.

Petersen, Michael Bang, Daniel Sznycer, Leda Cosmides, and John Tooby. (2012). Who Deserves Help? Evolutionary Psychology, Social Emotions, and Public Opinion about Welfare. *Political Psychology, 33*(3), 395–418.

van Oorschot, Wim (2000). Who should get what, and why? On deservingness criteria and the conditionality of solidarity among the public. *Policy and Politics 28*(1), 33–48.

Inclusion sociale et solidarité

Projet du «nccr – on the move»

Les États providence sont le principal outil utilisé par les économies de marché pour redistribuer les richesses et réduire les inégalités. Les migrations et la mobilité ont placé les États providence européens face à de nouveaux défis. Cela est visible dans l'évolution de l'opinion publique en matière de disposition à être solidaire et dans l'évolution de la législation sociale. Ce projet vise à comprendre si la volonté de maintenir et de développer des instruments de redistribution est affectée par les images ethniques des bénéficiaires. Plus précisément, le projet s'intéresse aux formes de redistribution politiquement acceptables dans les sociétés multiethniques, et à l'impact de la libre circulation sur les points de vue en matière de solidarité.

Contact pour en bref #17: Giuliano Bonoli, professeur, IDHEAP, Université de Lausanne et chef de projet « nccr – on the move », giuliano.bonoli@unil.ch

Le « nccr – on the move » est le Pôle de recherche national (PRN) consacré aux études sur la migration et la mobilité. Il s'est donné pour objectif de mieux comprendre l'interaction entre migration et mobilité et les phénomènes qui y sont liés en Suisse et au-delà. Il réunit des domaines de recherche relevant des sciences sociales, de l'économie et du droit. Géré par l'Université de Neuchâtel, le réseau inclut quatorze projets de recherche de dix universités suisses, soit les Universités de Bâle, Genève, Lausanne, Lucerne, Neuchâtel et Zurich, ainsi que l'EPF de Zurich, le Graduate Institute de Genève, la Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale et la Haute Ecole Spécialisée du nord-ouest de la Suisse.

« en bref » fournit des réponses à des questions actuelles dans le domaine des migrations et de la mobilité – sur la base des résultats de la recherche qui ont été élaborés dans le cadre du « nccr – on the move ». Les auteur·e·s assument la responsabilité de leurs analyses et leurs arguments.

Contact pour la série : Annique Lombard, responsable du transfert de connaissances, annique.lombard@nccr-onthemove.ch